

vivrr Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N°26 – avril 2018

Infos

✉ Mairie

📞 02.41.77.04.49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

📘 www.facebook.com/saintaugustindesbois49

🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi

Samedis 7 et 21 avril 2018 de 9h à 12h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Permanence téléphonique de 14h à 17h du lundi au vendredi

📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

🕒 Horaires d'ouverture :

De 17h à 18h30 le mercredi

De 16h45 à 19 h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

Collecte des ordures ménagères :

Mercredis 4 et 18 avril 2018

☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18 - Médecin de garde 116 117 - Pharmacie de garde 32 37

L'édito de Virginie GUICHARD

Chers Augustinoises et Augustinois,

Bonne lecture.

Compte-rendu du conseil municipal : Séance du 5 février

Transfert de bien numérique communal NRA-ZO (fibre optique)

La commune de Saint-Augustin-des-Bois a investi dès 2009 dans des réseaux télécom en implantant un NRA-ZO - *Nœud de Raccordement d'Abonnés en Zone d'Ombre*, afin d'améliorer la desserte très haut débit et ainsi disposer d'un accès Internet ADSL.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Anjou Numérique dispose de la compétence numérique, un déploiement de grande ampleur de la fibre est effectué dans le Maine et Loire, s'agissant du territoire communal, le redéploiement devrait être effectif aux alentours de 2020-2025.

Aujourd'hui, les communautés de communes détiennent la compétence numérique et doivent ainsi la transférer au SMO Anjou numérique. Pour acter le transfert des biens réalisés par les communes ainsi que les contrats associés, il convient donc que dans un premier temps la commune transfère ses biens - NRA-ZO - à la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou avant de les transférer, elle-même, au SMO Anjou Numérique.

Prochaine séance du Conseil municipal : lundi 9 avril à 20h30

Chèque énergie

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie

solidaire
Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

juste
Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement (électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois).

simple
Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir (à seule déclaration de revenus suffit).

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie depuis 2018. Avec ce nouveau dispositif, l'Etat accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs dépenses d'énergie et ainsi lutter contre la précarité énergétique.

Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources (jusqu'à 7 700€ pour une personne seule, jusqu'à 16 100€ pour un couple avec deux enfants) sur la base de la déclaration de revenus que les ménages réalisent chaque année auprès des services fiscaux. Cette déclaration doit avoir été effectuée pour pouvoir bénéficier du chèque énergie, y compris pour des revenus faibles ou nuls. Les bénéficiaires n'ont donc aucune démarche spécifique à accomplir pour bénéficier du chèque énergie, et ils reçoivent directement leur énergie à leur domicile, une fois par an.

0 805 204 805 service & appel gratuits

www.chequeenergie.gouv.fr

Plantations des arbres



Erables, Frênes, Aulnes, Liquidambar... A l'école A.Jacquard et au Centre polyvalent, les arbres malades avaient dû être arrachés suite à de nombreuses chutes de branches qui devenaient dangereuses. 11 arbres ont été ainsi replantés sur la commune.



ALSH : Ouverture

L'ALSH le Bois Enchanté ouvrira sur Saint-Augustin-des-Bois sur l'ensemble du mois de juillet et les deux dernières semaines d'août.



Nouveau Logo

Contact :
Cédric LEJARD (directeur)
leboisenchante49@orange.fr

Inondation aux Charmes

Des travaux ont été nécessaires mi-février allée des Charmes. Trois sous-sols étaient inondés. Les pompiers sont intervenus pour pomper l'eau.

Après investigations dans les canalisations des eaux pluviales, il est apparu qu'un bouchon bloquait l'évacuation. La chaussée a dû être ouverte : un seau (!), des feuilles et des gravats empêchaient l'écoulement normal de l'eau.

Coup de projecteur

Afin de pallier aux désagréments liés aux conditions de travail et pour améliorer le confort au travail, **Bodard Equipements** développe plusieurs solutions pour assurer le maintien des membres à la bonne hauteur, assurer une bonne assise... pour que le travail ne devienne pas insupportable.



Delphine Audouin
bodard.d@orange.fr
06 81 40 96 96

PACS

Le mois de mars aura vu le premier PACS signé à Saint-Augustin. En effet, les PACS sont réalisés à présent en mairie et non plus au tribunal.

Inauguration

INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX

Samedi 14 avril 2018 à 11h
à l'aire de jeux

Près du centre polyvalent



Révision du PLU

Les zones agricoles et naturelles des documents d'urbanisme sont des zones en principe inconstructibles ou pour lesquelles la constructibilité doit rester très limitée. La loi ALUR a restreint le recours aux secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) en renforçant leur caractère exceptionnel. Ainsi, si vous êtes concernés par un projet sur une zone agricole ou naturelle, nous vous invitons à vous manifester en mairie afin d'étudier votre demande dans le cas de la révision du PLU.

Handicap

N'oublions pas les personnes handicapées et leurs familles en attente d'une réponse adaptée à leurs besoins.

L'association départementale « Collectif 49 pour les personnes handicapées en attente de solution », créée en 2006, s'est fixée plusieurs objectifs : mieux connaître la situation des personnes concernées ainsi que leurs besoins d'accueil et d'accompagnement adapté, rassembler les familles, les informer et faire valoir leurs droits auprès des décideurs que le collectif interpelle régulièrement avec d'autres associations.

Chaque personne doit pouvoir bénéficier d'une réponse adaptée à ses besoins quel que soit son handicap, son âge et son degré d'autonomie. Si vous êtes concernés, contactez-les, rejoignez-les.

Collectif 49
Courriel : collectif.49@orange.fr
Tél : 07.71.07.77.47 / 06.80.48.12.70

Collectif 49
POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES
EN ATTENTE DE SOLUTION

Athlétisme

Vendredi 27 Avril 2018

Activités de **9h30 à 11h45**
Pour les 6 ans à 11 ans
15 et 20 enfants

Activités de **14h à 17h**
Pour les 12 ans à 17 ans

Salle de sport de Saint-Augustin

En partenariat avec le Chalonnais Olympique Sports, l'Association Sportive Augustinoise propose une journée découverte de l'athlétisme le vendredi 27 avril. Durant toute la journée, enfants et adolescents pourront notamment découvrir plusieurs pratiques sportives comme :

- Le lancer de poids
- Le lancer de javelot
- La course de haies
- La course de ½ fond



Sur votre agenda

JUMELAGE – 40 ANS !

28, 29 et 30 AVRIL 2018

(120 € par personne)

SAMEDI 28 AVRIL

- Journée découverte de COGNAC et ses environs
- Repas au restaurant
- Retour à Saint-Augustin-sur-Mer et répartition dans les familles
- Soirée libre avec les hôtes.

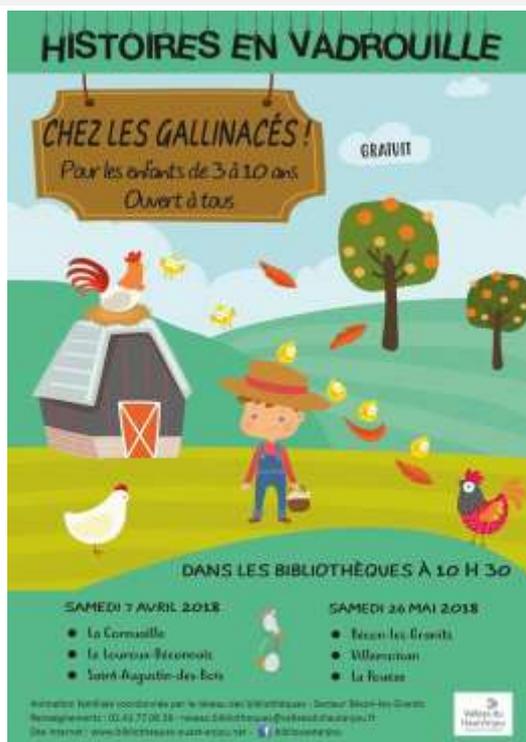
DIMANCHE 29 AVRIL

- Visite de l'Île d'Aix
- Déjeuner sur place
- Soirée spectacle cabaret dans la salle des fêtes de Saint-Augustin

LUNDI 30 AVRIL

- Marché des producteurs des quatre Saint-Augustin
- Repas de clôture avec animation à la salle des fêtes de Saint-Augustin-sur-Mer.

À Saint Augustin



Samedi 7 avril à 10h30 - Bibliothèque

Relais Assistantes Maternelles

9h30 à 11h30 à l'Espace Polyvalent (sauf contre indication)

Mardi 3 avril : éveil musical (sur inscription)

Mardi 17 avril : C'est le printemps !

Réunion de défense des cultures

Jeudi 5 avril à 20h30 à la MCL

Ouvert à tous.

Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel,

organisée par La Leche League, **samedi 7 avril** de 10h à 12h à la Maison Commune de Loisirs. (Petit déjeuner à 9h30)



Calendrier des matchs,
salle des sports :

Samedi 7 avril :

Minis Poussins vs Avrillé -15h30

Seniors Fém. vs La Pouéze - 19h

Samedi 14 avril :

Minis Poussins vs St Barthélemy - 13h30

Benjamines vs St Martin du Bois - 15h30

Cadettes vs Trélazé - 17h30

Vie paroissiale :

Pas de messe communiquée actuellement à l'église de Saint-Augustin-des-Bois.

Randonnée, au fil des chemins de mon village !

2ème édition

Ouvert à tous



APEA - 100 Avenue de la République



Dimanche 8 Avril,

Départ à 10h00 de la salle de sport.

PLUSIEURS PARCOURS en famille

- **Rando de la ferme - 3km -**
Accessible aux poussettes
- **Rando du bois noir - 9km -**
Rando tout-terrain

Un bar vous attend à l'arrivée, apportez votre pique-nique !

Contact : apesaintaugustindesbois@gmail.com

Soirée choucroute

Organisée par l'Église Sainte Monique et l'Association du Cercle



Samedi 14 avril à 19h30, centre polyvalent

Inscriptions :

06 14 11 36 38 ou au 06 15 18 18 15

Contact : ogec.stemonique49@gmail.com

Près de chez nous

Cinéma avec Familles Rurales www.baladimages.fr

Adulte non adhérent : 5,50 €. Adulte adhérent : 4,50 €. Enfant -14 ans non adhérent : 4,00 €. Enfant -14 ans adhérent : 3,00 €. Groupe 2,50 €. Pass Culture et Sport accepté.

Prim'Age Béconnais : BOURSE PRINTEMPS/ETE : Samedi 7 avril 2018 au Louroux-Béconnais. Bourse aux vêtements enfants/adultes + jouets/livres enfants + matériel de puériculture. **Les inscriptions débutent le samedi 17 mars par mail uniquement** (de bonne heure pour + de chance car les places sont limitées !). Mail : primage.beconnais@hotmail.fr.

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 avril** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique